

CPES ACCOMPAGNEMENT

Sur 2 années minimum	Cours ou activité	Tps cours hebdo	Evaluation	Divers	
UE1 DISCIPLINE PRINCIPALE	Cours individuel comprenant :				
	Déchiffrage avec un instrumentiste Transposition avec un chanteur Réduction d'orchestre	1H 30	Contrôle continu		
	Harmonisation au clavier	1H	Contrôle continu		
	Expression contemporaine ou ancienne	30 min	Attestation		
UE2 DISCIPLINES COMPLEMENTAIRES	Pratique collective :				
	Session d'orchestre Atelier chanteurs	2H	Attestation		
	Accompagner auditions du CRR	1H	Attestation		
	Une UE par an à valider parmi la liste ci-dessous				
	Initiation accompagnement danse	1H	Attestation		
	Initiation accompagnement vocal	1H	Attestation		
	Initiation direction de chœur	1H	Attestation		
	Initiation piano jazz	1H	Attestation		
UE3 CULTURE FORMATION MUSICALE	ET	Formation musicale	2H30 ou 3H	Contrôle continu ou UV de DEM	Niveau entrée II C 4 Validé
		Commentaire d'écoute (quand la FM est validée)	1H30	Contrôle continu et attestation	1 ou 2 ans dans le cycle
		Histoire de la musique (pour les francophones) ou écriture (pour les non francophones)	1H30	Contrôle continu ou UV de DEM	
		Analyse	1H30	Contrôle continu ou UV de DEM	
UE4 PREPARATION L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	A	Connaissance de l'environnement professionnel	50 H sur 2 ans	Présence aux journées	Mutualisé sur l'Île de France
		Participation aux master classes et aux projets pédagogiques	1H	Contrôle continu incluant prestations publiques	
		Concours d'entrée dans des établissements supérieurs		Résultat	

Pour les étudiants étrangers une attestation de niveau de français B1 sera exigée au plus tard en fin de première année de CPES